

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

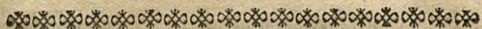
Lettres Angloises, Ou Histoire De Miss Clarisse Harlove

Richardson, Samuel

A Dresde, 1751

Lettre LIV. Miss Clarisse Harlove, à Miss Howe.

urn:nbn:de:gbv:45:1-1794



LETTRE LIV.

Miss CLARISSE HARLOVE,
à *Miss* HOWE.

Vendredi, à minuit.

Le calme renaît un peu dans mon esprit. L'envie, l'ambition, les ressentimens de l'amour propre, & toutes les passions violentes, sont sans doute endormies autour de moi. Pourquoi l'heure des ténèbres & du silence ne suspendroit-elle pas aussi mes tristes sentimens, pendant que mes persécuteurs reposent, & que le sommeil du moins tient leur haine assoupie ? J'ai employé une partie de ces tems paisible à relire vos dernières lettres. Je veux faire mes observations sur quelques-unes ; & pour être moins exposée à perdre l'espèce de repos dont je jouis, il faut que je commence par ce qui régarde M. Hickman.

Je me figure bien qu'il n'étoit pas assis devant vous, lorsque vous avez tiré son portrait. Après tout, néanmoins, il n'est pas fort à son désavantage. Dans des circonstances un peu plus tranquilles, j'en hazarderois un plus aimable & plus ressemblant.

F 2

Si



Si M. Hickman n'a pas la contenance ferme qu'on voit à d'autres hommes, il a reçu en partage l'humanité & la douceur qui manquent à la plupart, & qui, jointes à la tendresse infinie qu'il a pour vous, en feront un mari le plus convenable du monde pour une personne de votre vivacité.

Quoique vous paroissiez persuadée que je ne voudrois pas de lui pour moi-même, je vous assure de bonne foi, que si M. Solmes lui ressembloit par la figure & le caractère, & qu'il ne me fût pas permis de me borner au célibat, je n'aurois jamais eu de querelle pour lui avec ma famille. M. Lovelace, du caractère dont on le connoît, ne l'auroit pas balancé dans mon esprit. Je le dis d'autant plus hardiment, que des deux passions de l'amour & de la crainte, Lovelace est capable d'inspirer la dernière, dans une proportion, que je ne crois pas compatible avec l'autre pour former un heureux mariage.

Je suis charmée de vous entendre dire, que vous n'avez pour personne plus de goût que pour M. Hickmann. Si vous excitez un peu votre cœur, je ne doute pas que vous ne reconnoissiez bientôt qu'il n'y a personne pour qui vous en aiez autant; sur-tout, lorsque vous ferez attention que les défauts-mêmes qui vous frappent dans sa personne ou
dans

dans son caractère font propres à vous rendre heureuse : du moins, s'il est nécessaire pour votre bonheur de ne faire jamais que vos volontés. Vous avez un tour d'esprit, permettez-moi cette remarque, qui, avec vos admirables talens, donneroit l'air d'un sot à tout homme qui seroit amoureux de vous, & qui ne seroit pas un Lovelace. Il faut me pardonner cette franchise, ma chere, & me pardonner aussi d'être revenue si-tôt à ce qui me touche immédiatement.

Vous vous fortifiez du sentiment de M. Lovelace, pour insister encore sur la nécessité de réclamer mes droits; & vous souhaitez que je vous explique plus nettement mes idées sur ce point. Il me semble néanmoins que les raisons, par lesquelles je puis combattre votre avis, se présentent si naturellement d'elles-mêmes, qu'elles devroient vous avoir fait retracter ce conseil précipité. Mais puisqu'elles ne vous sont pas venues à l'esprit, & que vous vous joignez à M. Lovelace pour m'exciter à reprendre ma terre, je m'expliquerai là-dessus en peu de mots.

D'abord, ma chere, en supposant que j'eusse de l'inclination à suivre votre avis, je vous demande sur le secours de qui je pourrois compter pour me soutenir dans cette entreprise? Mon oncle Harlove est un des



exécuteurs testamentaires : il s'est déclaré contre moi. M. Morden est l'autre : il est en Italie ; & ne peut-on pas l'engager aussi dans des intérêts différens des miens ? D'ailleurs, mon frere a déclaré qu'on est résolu d'en venir à la décision avant son retour ; & de l'air dont on s'y prend, il est fort vraisemblable qu'on ne me laissera pas le tems de recevoir sa réponse, quand je lui écrirais ; sans compter, que, renfermée comme je suis, je ne puis me promettre qu'elle vienne jusqu'à moi, si elle n'est pas de leur goût.

En second lieu, les parens ont beaucoup d'avantage sur une fille qui leur dispute le droit de disposer d'elle : & je trouve de la justice dans ce préjugé ; parce que de vingt exemples, il n'y en a pas deux où la raison ne parle pour eux.

Vous ne me conseillerez pas, j'en suis sûre, d'accepter les secours que M. Lovelace m'offre dans sa famille. Si je pensois à chercher d'autres protections, nommez-moi quelqu'un qui voulut embrasser le parti d'une fille, contre des parens, dont on a connu si longtems l'affection pour elle. Mais quand je trouverois un protecteur, tel que ma situation le demande, quelles longueurs n'entraîne pas le cours d'un procès ? On assure qu'il y a des nullités dans le testament. Mon frere

frere parle quelquefois d'aller demeurer dans ma Terre, pour me mettre apparemment dans la nécessité de l'en chasser, si j'entreprendois de m'y établir; ou pour opposer à Lovelace toutes les difficultés de la chicane, si je venois à l'épouser.

Je n'ai parcouru tous les cas, que pour vous faire connoître qu'ils ne me sont pas tout-à-fait étrangers. Mais il m'importeroit peu d'être mieux instruite, ou de trouver quelqu'un qui voulut embrasser mes intérêts. Je vous proteste, ma chère, que j'aimerois mieux demander mon pain, que de disputer mes droits contre mon pere. C'est un de mes principes, que jamais un pere & une mere ne peuvent s'écarter assez de leur devoir, pour dispenser un enfant du sien. Une fille en procès avec son pere! cette idée me revolte. J'ai demandé, comme une faveur, la permission de me retirer dans ma Terre, si je dois être chassée de la maison: mais je ne ferai pas une démarche de plus; & vous voiez comment on s'est ressenti de ma demande.

Il ne me reste donc qu'une espérance: c'est que mon pere pourra changer de résolution; quoique ce bonheur me paroisse peu vraisemblable à moi-même, quand je considère l'ascendant que mon frere & ma sœur



ont obtenu sur toute la famille, & l'intérêt qu'ils ont à soutenir leur haine, après me l'avoir ouvertement déclarée.

A l'égard de l'approbation que M. Lovelace donne à votre système, je n'en suis pas étonnée. Il pénètre, sans-doute, les difficultés que je trouverois à le faire réussir sans son assistance. Si j'étois assez aimée du Ciel pour devenir aussi libre que je le souhaiterois, cet homme merveilleux n'auroit peut-être pas à se louer autant de moi que sa vanité le porte à s'en flatter, malgré le plaisir que vous prenez à me railler sur les progrès qu'il a faits dans mon cœur. Etes-vous bien sûre, vous qui ne paroissez pas déclarée contre lui, que tout ce qui paroît raisonnable & spécieux dans ses offres, tel que d'attendre son sort de mon choix, lorsque je me trouverai *dans l'indépendance* (ce qui ne signifie dans mes idées, que la liberté de refuser pour mari, cet odieux Solmes;) tel encore que de ne me pas voir sans ma permission, & jusqu'au retour de M. Morden, & jusqu'à ce que je sois satisfaite de sa réformation; croiez-vous, dis-je, que ce ne soit pas un air qu'il se donne, uniquement pour nous faire prendre une meilleure idée de lui, en offrant, comme de lui-même, des conditions sur lesquelles il voit fort bien qu'on ne
man-

manqueroit pas d'insister dans les cas qu'elles supposent.

Et puis, j'ai de sa part mille sujets de mécontentement. Que signifient toutes ces menaces ? Prétendre néanmoins qu'il ne pense point à m'intimider ; & vous prier de ne m'en rien dire, lorsqu'il sait que vous ne l'en croirez pas, & qu'il ne vous le dit lui-même, que dans l'intention, sans doute, de m'en informer par cette voie. Quel misérable artifice ! Il nous regarde apparemment comme deux folles, qu'il compte de mener par la fraieur. Moi, prendre un mari de cette violence ! Mon propre frere, l'homme qu'il menace ! Et M. Solmes ! Que lui a fait M. Solmes ? Est-il blamable, s'il me croit digne de son affection, de faire tous ses efforts pour m'obtenir ? Que ne s'en fie-t-on à moi, sur ce point seulement ! Ai-je donc accordé tant d'avantage à M. Lovelace, qu'il soit en droit de menacer ? Si M. Solmes étoit un homme que je pusse voir du moins avec indifférence, on s'apperceroit peut-être que le mérite de souffrir pour moi, de la part d'un esprit si botillant, ne lui seroit pas toujours inutile. C'est mon sort d'être traitée comme une folle par mon frere : mais M. Lovelace reconnoitra. . . . Je veux lui expliquer à lui-même ce que je pense

F 5

là-dessus, & vous en ferez informée à lors de meilleure grace.

En même tems, ma chere, permettez moi de vous dire que malgré toute la méchanceté de mon frere, je me trouve blessée, dans mes momens de sang-froid par vos mordantes réflexions sur l'avantage que Lovelace a remporté sur lui. A la vérité, il n'est pas votre frere; mais songez que c'est à sa sœur que vous écrivez. Sérieusement, Mifs, votre plume est trempée dans le fiel, lorsque vous traitez quelque sujet qui vous offense. Savez-vous qu'en lisant plusieurs de vos expressions, contre lui & d'autres de mes proches, il me vient à l'esprit, quoiqu'elles soient en ma faveur, de douter si vous avez vous-même assez de modération pour vous croire en droit d'appeller, à votre tribunal, ceux qui s'emportent à des excès de chaleur? Il me semble, que nous devrions apporter tous nos soins à nous garantir des fautes qui nous blessent dans autrui. Cependant j'ai tant de sujets de plainte contre mon frere & ma sœur, què je ne serois pas un reproche si libre à ma plus chere amie; si je ne trouvois son badinage outré, sur un événement où la vie d'un frere, après-tout, étoit sérieusement en danger, & lorsqu'on peut craindre que le même feu ne se rallume, avec de suites beaucoup plus funestes.

Que

Que je m'écarte volontiers de moi-même ! & que je souhaiterois d'oublier, s'il étoit possible, ce qui me touche le plus ! Cette digression me ramene à sa cause, & de-là, aux vives agitations où j'étois en finissant ma dernière lettre ; car il n'y a rien de changé dans ma situation. Le jour approche, & va m'exposer peut-être à de nouvelles épreuves. Je vous prie, avec les mêmes instances, de donner un conseil où la faveur & le ressentiment n'aient aucune part. Dites-moi ce que je dois faire ; car si je suis forcée d'aller chez mon oncle, il ne faut pas douter que votre malheureuse amie ne soit perdue sans ressource : cependant, quel moien de l'éviter !

Mon premier soin sera de porter ce paquet au dépôt. Hâtez-vous de m'écrire aussi-tôt que vous l'aurez reçu. Hélas ! je crains bien que votre réponse n'arrive trop tard.

CL. HARLOVE.



LET-